

Il y a péril en la demeure. L'activité de la centrale thermique située sur la [COMMUNE DE SAINT-AVOLD](#) / T : 03.87.00.67.41 (Moselle, 130 salariés) est menacée par l'annonce récente du gouvernement de la mise en place d'un prix plancher du CO² pour les tranches à charbon. Concrètement, le coût de revient passerait de 35 € à 60 € du MW/h. Concrètement, la centrale Emile-Huchet, passée sous bannière Uniper (filiale d'E.On) il y a peu, pourrait voir sa tranche 6, à charbon, devenir non-rentable. Une centaine d'emplois serait en jeu. Ce vendredi se tiendra un CE à la centrale au cours duquel les syndicats devraient demander une réunion tripartite entre État, direction d'Uniper et syndicats. www.uniper-energy.fr